

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories B.2.3, B.2.4 (Identité/proportion des produits de formulation)

Numéro de référence : 2005-1010
Demande : Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B,
sous-catégories B.2.3, B.2.4 (Identité/proportion des produits de
formulation)
Produit : Concentré de fabrication Garlon EC
Numéro d'homologation : 28432
Matière active (m.a.) : Triclopyr
Numéro de document de l'ARLA : 1364324

But de la demande

Le but de la demande est d'homologuer un nouveau concentré de fabrication, le Garlon EC, avec une formulation modifiée du concentré de fabrication Garlon (numéro d'homologation 23447) et une désignation de produit initial ou de produit étalon. Le concentré de fabrication Garlon et le concentré de fabrication Garlon EC ont le même profil d'emploi : la fabrication et la reformulation seulement. Afin d'obtenir des détails sur les exigences concernant les utilisations, les doses et méthodes d'application, les mises en garde, les restrictions et l'équipement de protection individuelle, veuillez vous reporter à l'étiquette du produit.

Évaluation des propriétés chimiques

Le concentré de fabrication Garlon EC est formulé sous la forme d'un concentré émulsifiable contenant du triclopyr, présent comme un ester de butoxyéthyle, à une concentration nominale de 480 g/L. Cette préparation commerciale a une densité de 1,1116 g/ml et un pH de 3,36 dans une solution de 1 %. À l'exception de l'étude sur la stabilité à l'entreposage qui est en cours, les exigences en matière de propriétés chimiques du concentré de fabrication Garlon EC ont été respectées.

Évaluation sanitaire

Les données relatives à un produit identique ont été examinées pour appuyer le concentré de fabrication Garlon EC. Les résultats indiquent que le concentré de fabrication Garlon EC présente une faible toxicité par voie cutanée ($DL_{50} > 5\,000$ mg/kg p.c.) et par voie orale ($DL_{50} = 3\,200$ mg/kg p.c.) chez le rat. Il engendre une faible toxicité chez le rat à la suite d'une exposition par inhalation avec une CL_{50} supérieure à 5,05 mg/L. Le concentré de fabrication Garlon EC irrite modérément la peau et les yeux du lapin. Ce produit cause une sensibilisation cutanée chez le cobaye.

Afin d'appuyer le nouveau concentré de fabrication Garlon EC, aucune nouvelle donnée sur les résidus n'a été soumise. À la suite de la comparaison entre la nouvelle et l'ancienne formulation du concentré de fabrication Garlon (numéro d'homologation 23447), il n'y a aucune indication qu'un produit de formulation donné aura des répercussions sur l'importance des résidus du triclopyr lorsque le nouveau concentré de fabrication sera employé pour fabriquer des préparations commerciales. Par conséquent, on ne prévoit pas d'augmentation de l'exposition par voie alimentaire.

L'équipement de protection personnelle recommandé sur l'étiquette (lorsque l'inhalation fréquente du brouillard de pulvérisation ne peut être évitée, il est possible de réduire l'exposition professionnelle aux pesticides en portant un respirateur purificateur d'air équipé d'une cartouche de protection contre les vapeurs organiques avec un préfiltre approuvé pour les pesticides [préfixe d'approbation TC-23C de la MSHA et du NIOSH] ou avec une boîte filtrante approuvée pour les pesticides [préfixe d'approbation TC-14G de la MSHA et du NIOSH], ou un respirateur approuvé par le NIOSH avec une cartouche de protection contre les vapeurs ou une boîte filtrante avec soit un préfiltre N, R, P ou HE. Lors de la manipulation, du mélange et du chargement du concentré, porter des lunettes protectrices ou un masque protecteur, des gants résistant aux produits chimiques [en nitrile ou en néoprène], une combinaison propre par dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, un casque imperméable ainsi que des bottes de caoutchouc) est jugé adéquat pour faire face aux risques associés à l'exposition aiguë et à l'exposition à court terme au triclopyr.

Évaluation environnementale

Aucune étude environnementale n'était requise pour appuyer l'homologation du concentré de fabrication Garlon EC, puisqu'il présente la même concentration de matière active et vise le même profil d'emploi que le concentré de fabrication Garlon mais avec des produits de formulation différents. Les concentrés de fabrication ne sont pas libérés dans l'environnement mais, à tout hasard, on a établi que les produits de formulation contenus dans le concentré de fabrication Garlon EC provoqueront des risques égaux ou moindres pour l'environnement que ceux découlant de l'emploi du concentré de fabrication Garlon. Par conséquent, on ne prévoit pas d'effet additionnel sur l'environnement à la suite de l'utilisation du concentré de fabrication Garlon EC et on s'attend même à la réduction de l'ensemble des risques pour l'environnement.

Évaluation de la valeur

Une évaluation de la valeur n'est pas requise pour un concentré de fabrication.

Conclusions

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a complété l'évaluation des renseignements disponibles concernant le concentré de fabrication Garlon EC et a jugé ces renseignements suffisants pour permettre une homologation conditionnelle.

Références

- PMRA 1047051. Determination of color, physical state, odor, oxidizing and reducing action, flammability, explodability, pH, viscosity and density of GF-1529, an end use product containing triclopyr BEE. Dow AgroSciences LLC. Laboratory Study ID FAPC043368. Study report date: 10-Nov-2004. 17 pp. DACO 3.5.
- PMRA 1047052. Accelerated storage stability study of GF-1529: a triclopyr butoxyethyl ester emulsifiable concentrate formulation, in glass for 2 weeks at 54°C. Dow AgroSciences LLC Laboratory Study ID FOR-05-010. Study report date: 03-Jun-2005. 19 pp. DACO 3.5.10.
- PMRA 1047050. Group A - Product identity, composition, and analysis for GF-1529; an end use product containing triclopyr butoxyethyl ester. Dow AgroSciences LLC. Laboratory Study ID NAFST-04-882. Study report date: 20-Dec-2004. 70 pp.
- PMRA 1303474. Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (2006). Document de décision de réévaluation RRD2006-02. *Triclopyr*. <http://www.pmra-arla.gc.ca/francais/pdf/rrd/rrd2006-02-f.pdf>, p. 5.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2007

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.